



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 09 juillet 2023

MARC FESNEAU, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE, SIGNE LE NOUVEAU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE (COP) DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'EQUITATION (IFCE) POUR 2023 -2027 ET VIENT CONFORTER LES MISSIONS DE L'ETABLISSEMENT AU SERVICE DE LA FILIERE CHEVAL.

L'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) est un établissement public administratif (EPA) placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l'agriculture et des sports. Née de la fusion, en 2010, de deux entités les Haras nationaux et le Cadre noir de Saumur, il a aujourd'hui pour mission de promouvoir l'élevage des équidés, les activités et usages liés au cheval, ainsi que de favoriser le rayonnement de l'équitation, en partenariat notamment avec les organisations socioprofessionnelles, les collectivités locales et les associations.

Ce nouveau COP ambitieux vient confirmer l'ensemble des missions de l'IFCE au service de l'Etat et de l'ensemble de la filière équine, de l'élevage à l'équitation, en passant par les chevaux de travail et les courses hippiques. Il matérialise ainsi la reconnaissance du Gouvernement de l'importance pour l'agriculture, le sport et la société de la filière équine dans toutes ses dimensions. Les objectifs inscrits dans ce COP visent à positionner l'IFCE comme l'opérateur public de structuration et de soutien de la filière équine et asine, et comme l'institut technique de référence pour le développement de l'expertise et la diffusion de l'information pour les acteurs de la filière, tout en l'engageant dans une gestion exemplaire dans le cadre d'une stabilisation de ses effectifs.

Parce que la filière cheval se trouve à la confluence d'enjeux économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux, elle est appelée à évoluer en lien avec les aspirations des acteurs qui la composent et, plus largement, des attentes de la société.

Le ministre, Marc Fesneau, a ainsi demandé à l'Institut d'accompagner la filière dans les réponses qu'elle doit apporter aux grands enjeux sociétaux (le bien-être animal, la place du cheval dans la transition écologique, le développement des territoires ruraux...) et dans sa structuration économique. L'IFCE apportera également son soutien au développement de l'élevage et aux sports équestres.

Enfin, parmi les grands projets, l'IFCE sera particulièrement engagé et mobilisé à la préparation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, et portera les travaux autour de l'inscription de l'équitation de tradition française au patrimoine immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Le COP 2023-2027 de l'IFCE est consultable sur le site internet de l'IFCE (www.ifce.fr).

Contacts presse

Service de presse de Marc Fesneau
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr

@Agri_Gouv